

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU LUNDI 20 MARS 2023 A 18 H 00

Le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE de CHAZELLES régulièrement convoqué s'est réuni le 20 Mars 2023, au lieu habituel de ses séances, sous la vice-présidence de Madame Maryvonne Mounier, Adjointe au maire déléguée aux actions sociales et Vice-Présidente du CCAS.

Président : Monsieur Pierre VERICEL.

Présents : M. MOUNIER - A. CHAPUIS - C. BRUYAT - C. D'IPPOLITO - G. HAEGY
C. MONTAGNY - B. MICHEL - M. PLANUD - Mr M. THOLLET.

Absents excusés : P. VERICEL - P. REPETTO (procuration donnée à CHAPUIS A.) -
PEREIRA ML. (procuration donnée à MOUNIER M.)

Absents : PEILLER M. - DELORME D. - GIGANDON C.

Le procès-verbal de la séance précédente a été adopté à l'unanimité.

M. Mounier ouvre la séance et donne lecture de l'ordre du jour du conseil d'administration.

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET DU COMPTE DE
GESTION - PROPOSITION D'AUGMENTER LA VALEUR DES BONS D'ACHAT
REMIS EN FIN D'ANNEE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Les résultats du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2022 sont présentés.
L'excédent cumulé de fonctionnement s'élève à 20 126,36 €.

Après vote à mains levées, le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2022 sont adoptés à l'unanimité.

La proposition du budget primitif 2023 est ensuite présentée, les dépenses et les recettes s'équilibrant à la somme totale de 65 010,90 €.

Compte-tenu de l'inflation, il est proposé d'augmenter la valeur des bons d'achat remis à l'occasion des fêtes de fin d'année, à savoir 50 € pour un couple et 30 € pour une personne seule.

Après vote à mains levées, la hausse de la valeur des bons d'achat et le Budget Primitif 2023 sont adoptés à l'unanimité.

A noter également qu'il est envisagé de remplacer la boîte de chocolats de Noël offerte ces dernières années, par d'autres friandises au chocolat.

EXAMEN DES DEMANDES D'AIDE SOCIALE LEGALE

Dossier n° 1 -

Avis favorable pour un dossier d'aide sociale à l'hébergement suite au placement en EHPAD d'une personne âgée dont le domicile de secours est Chazelles sur Lyon (prix de journée de l'établissement 68,99 €).

Dossier n° 2 -

Avis favorable pour des services ménagers à domicile au titre de l'aide sociale pour une personne adulte handicapée dont le domicile de secours est Chazelles sur Lyon.

QUESTIONS DIVERSES

. Décision de verser un don de 300 € suite au tremblement de terre survenu en Turquie et en Syrie.

. Un après-midi festif organisé par le CCAS a eu lieu à l'EHPAD de Chazelles le Jeudi 16 Mars, avec un spectacle de qualité proposé par deux accordéonistes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 45.

